



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-00838**

DE : **M. Donnelly (Port Moody-Coquitlam)**

DATE : **Le 31 octobre 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **SERGE CORMIER**

---

Réponse du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde Côtière canadienne

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

ESPÈCES EN PÉRIL

---

**TRADUCTION**

---

**RÉPONSE**

Le passage du poisson est reconnu depuis longtemps comme un volet important de la gestion des ressources halieutiques au Canada. En vertu de la *Loi sur les pêches*, Pêches et Océans Canada (MPO) a le pouvoir d'exiger la construction, l'entretien et l'exploitation de passes à poissons là où il y a obstruction. À ce jour, le MPO n'a reçu aucun plan officiel de travaux associés à la chaussée surélevée de la rivière Avon ni à l'élargissement de l'autoroute dans cette région. Une fois qu'une demande aura été reçue cependant, le MPO évaluera l'efficacité de la passe à espèces migratoires, y compris le saumon de l'Atlantique et l'anguille d'Amérique dans le bassin hydrographique de la rivière Avon.